



DEP

dossier électronique
du patient

Le dossier électronique du patient DEP

Atelier de formation

ehealthsuisse

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Bienvenue à la formation DEP

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur



Vidéo d'introduction:
<https://youtu.be/px1qxl dDNdE?si=MeNqIQM-c5BHI0Q->

Tour de présentation



Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Gestion des données de santé

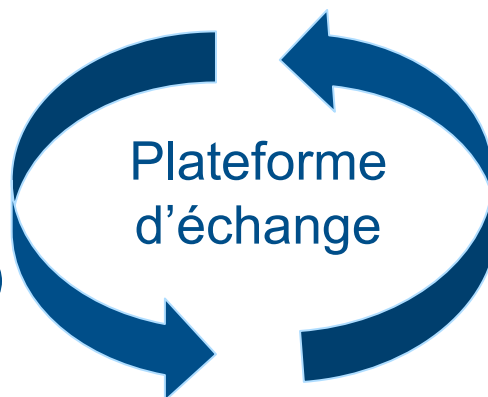
Supports et mode d'envois

Supports numériques statiques
(PDF, PNG, JPEG, etc.)



- Infrastructure informatique simple
- Forte limitation du poids des documents
- Communication à sens unique (A → B) et ponctuelle
- Seuls les emails sécurisés sont autorisés par la loi sur la protection des données pour le transfert de données de santé

Données structurées
(Listes et tableaux actualisables)

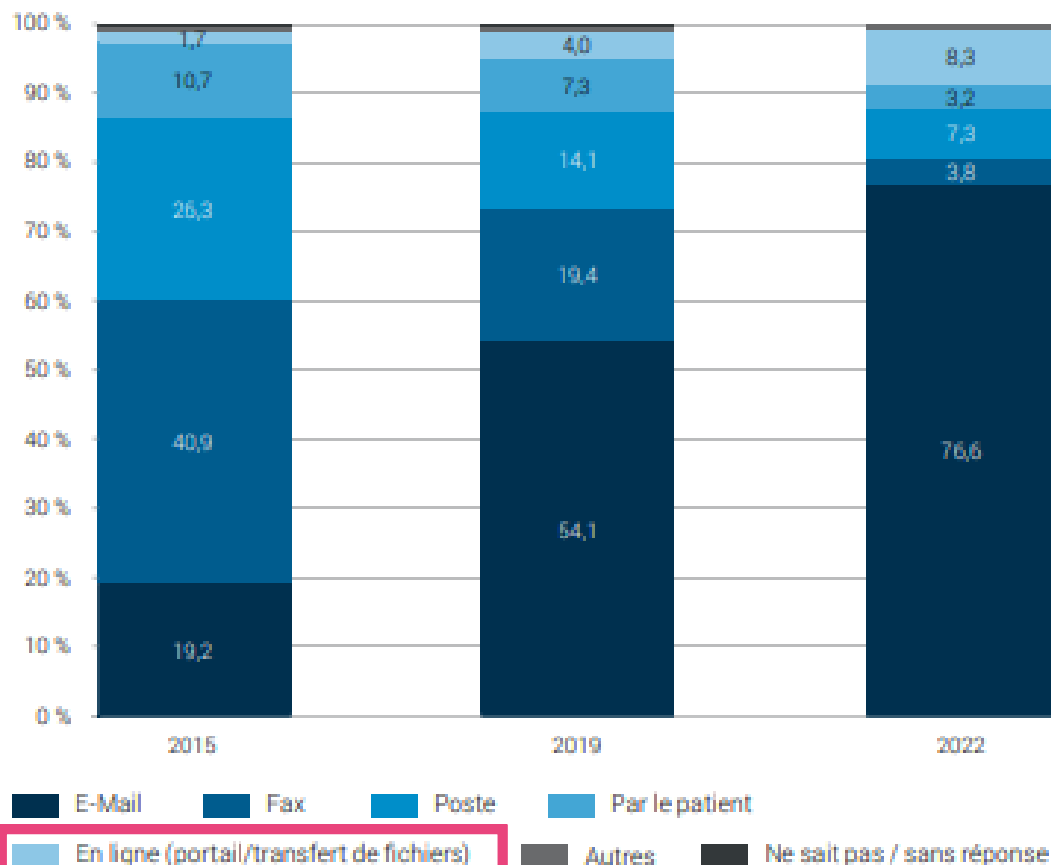


- **Communication multilatérale:** Plusieurs professionnels ont accès aux mêmes informations en tout temps
- Données statiques ou structurées
- Nécessite une interface avec les systèmes IT des institutions de santé

Gestion des données de santé

Canal de transmission

Type d'échange d'informations après la sortie de l'hôpital,
en %, Suisse, 2015, 2019 et 2022 G7



*La cybersanté dans la médecine
ambulatoire de premier recours: Situation
avant et après la pandémie de coronavirus
– OBSAN 2023*

Le courriel prend de l'importance, mais
l'échange en ligne (données structurées et
plateformes d'échange) progresse peu.

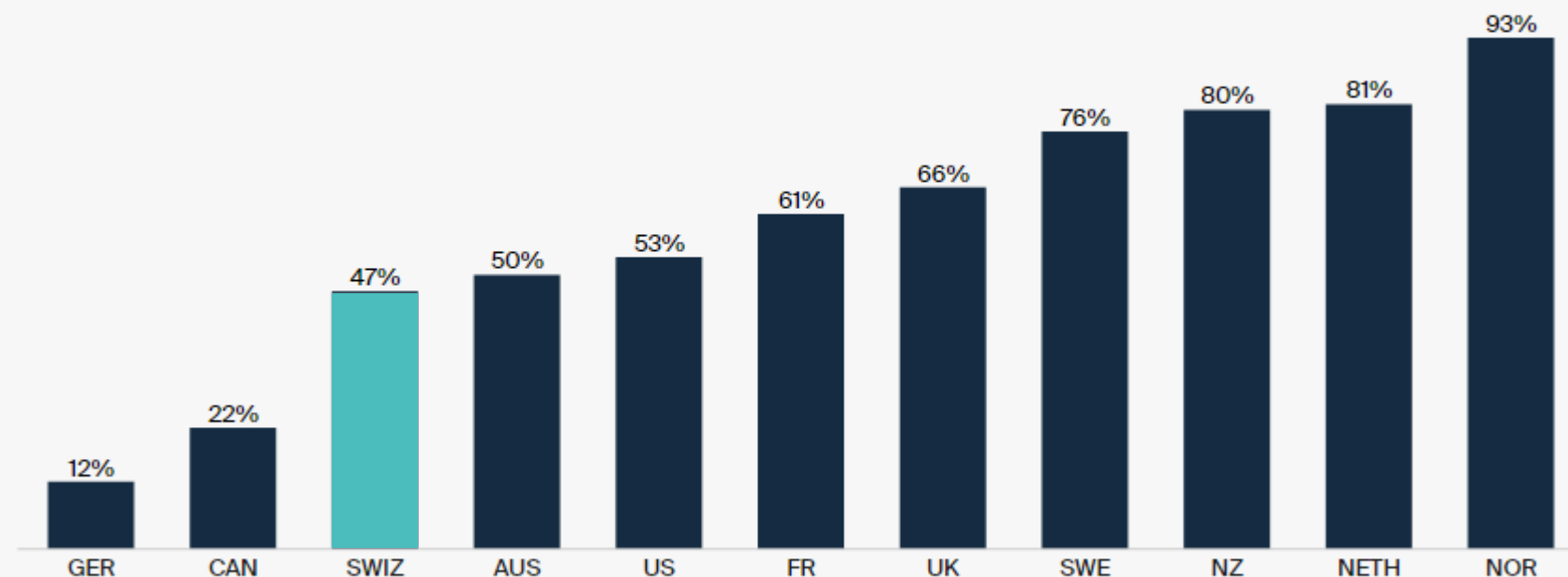
- Forte limitation du poids des documents
- Communication à sens unique (A → B) et ponctuelle
- !!! Les emails doivent être sécurisés (loi sur la protection des données)

Gestion des données de santé

Communication électronique

Health Information Technology That Facilitates Coordinating Care with Clinical Providers

Able to electronically exchange patient clinical summaries with any doctors outside practice



[Download data](#)

Data: 2019 Commonwealth Fund International Health Policy Survey of Primary Care Physicians.

*Enquête internationale
sur la politique de
santé auprès des
médecins de premier
recours – 2019*

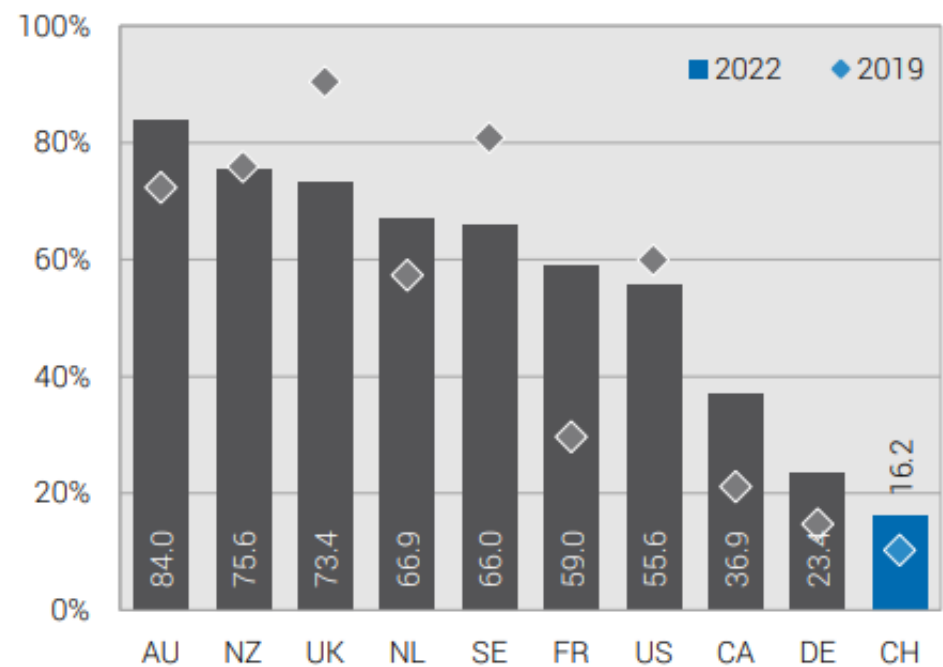
Le cabinet est capable
d'échanger
électroniquement les
résumés cliniques des
patients avec tout
médecin en dehors du
cabinet médical

Gestion des données de santé

Services de santé en ligne

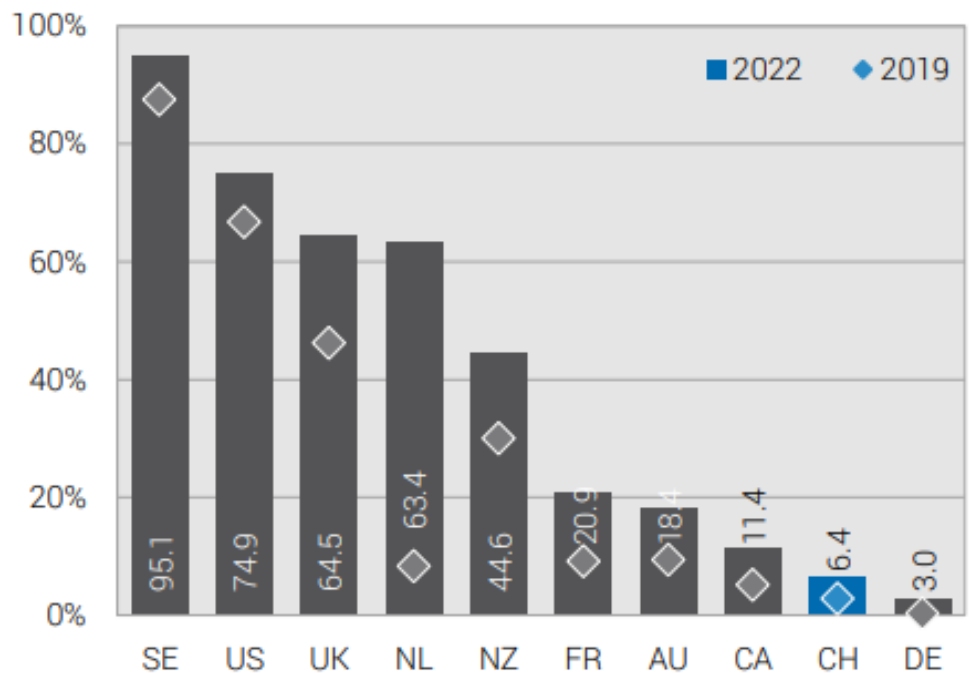
Patients: Prendre un rendez-vous médical (sans e-mail)

Online Arzttermine anfordern (ohne E-Mail)



Patients: Consulter en ligne un résumé du rendez-vous médical

Zusammenfassungen der Arztbesuche online einsehen



Source: [Commonwealth Fund – International Health Policy Survey 2019 und 2022 et OBSAN 2023](#)

Gestion des données de santé

Incompatibilité des systèmes d'information

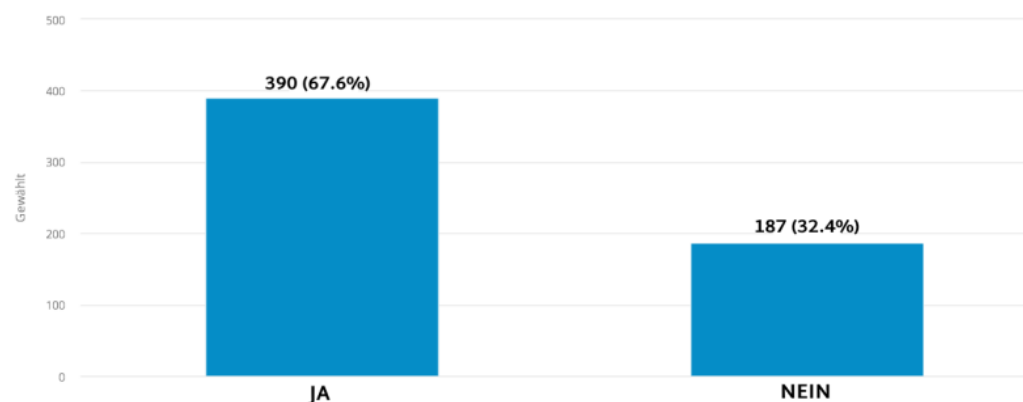
ASMAC Sondage – Bureaucratie dans le système de santé, 2023

Existe-t-il dans votre hôpital des systèmes qui ne sont pas compatibles entre les cliniques?

Si oui, dans quels cas concrets s'agit-il le plus souvent d'une charge supplémentaire ?

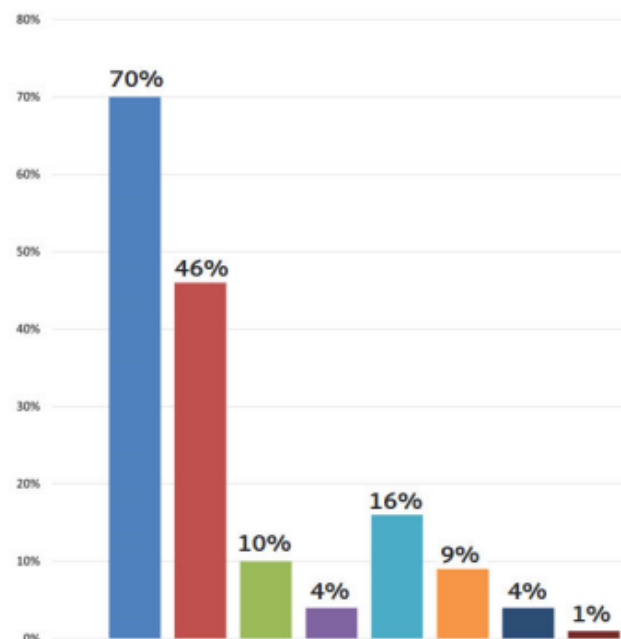
Gibt es in Ihrem Spital Systeme, die zwischen Kliniken nicht miteinander kompatibel sind?

Total: 577



8 | Umfrage Bürokratie

Anzahl Antworten: 321



9 | Umfrage Bürokratie

Nécessité de chercher les données dans différents programmes
Saisie multiple
Système incompatible avec un autre hôpital
Impression ou numérisation nécessaire
Résultats d'examens externes
Email plutôt que dans le système
Hôpital et cabinet médical
Autre

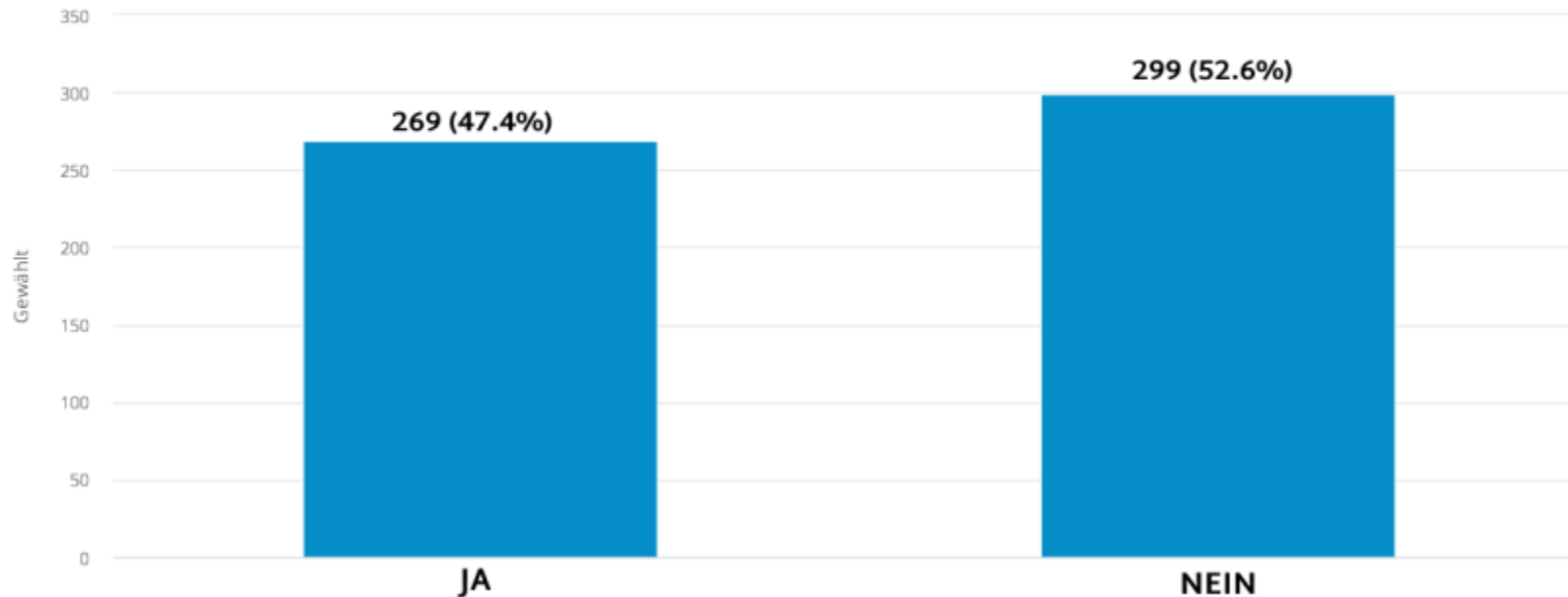
Gestion des données de santé

Communication fragmentée

ASMAC Sondage – Bureaucratie dans le système de santé, 2023

Dans votre hôpital, les médicaments doivent-ils être saisis plusieurs fois par le corps médical et/ou infirmier ?

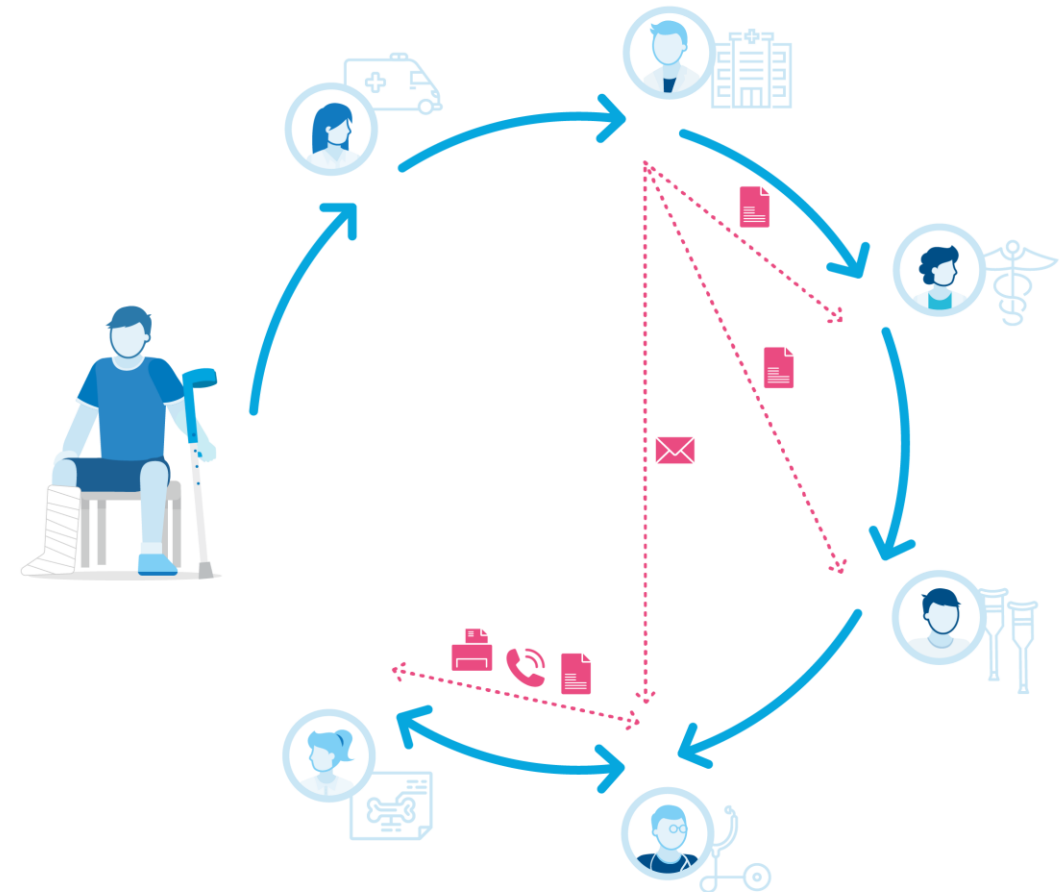
Total: 568



Gestion des données de santé

Communication dispersée

- Les professionnels n'ont pas accès aux mêmes informations.
- Les systèmes informatiques et applications mobiles privées ne sont souvent pas compatibles entre eux.
- Des informations manquantes:
 - obligent le patient à refaire des examens.
 - obligent le patient à raconter son historique médicale à chaque prestataire.
 - peuvent amener à des erreurs de traitement.



Gestion des données de santé

Risques posés par un manque de coordination

Sécurité des patients suisse, Progress! La sécurité de la médication aux interfaces, 2017.

« ...en Suisse, environ 20'000 hospitalisations par an sont considérées comme imputables à des problèmes liés aux médicaments. Le risque d'erreur de médication augmente en particulier aux interfaces, notamment à l'admission et à la sortie de l'hôpital. »

Vincent Charles, Staines Anthony, Améliorer la qualité et la sécurité des soins en Suisse, Rapport national commandé par l'OFSP, 2019.

11 % des Suisses ont été en mesure de déclarer une erreur médicale dans leur parcours de soins au cours des deux dernières années.

Les erreurs les plus fréquemment rapportées correspondent à:

- un manque de coordination des soins,
- des résultats d'examens et des dossiers médicaux manquants,
- des incohérences entre les informations des différents prestataires,
- et des examens répétés inutilement

Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Objectifs du DEP

Stratégie Cybersanté Suisse 2018 – 2024

Champ d'action 1:

Encourager la numérisation

«Les applications numériques et en particulier le dossier électronique du patient sont établis au sein du système de santé.»

Champ d'action 2:

Coordonner la numérisation

«La numérisation au sein du système de santé se fait de manière coordonnée et permet l'utilisation multiple des données et infrastructure.»

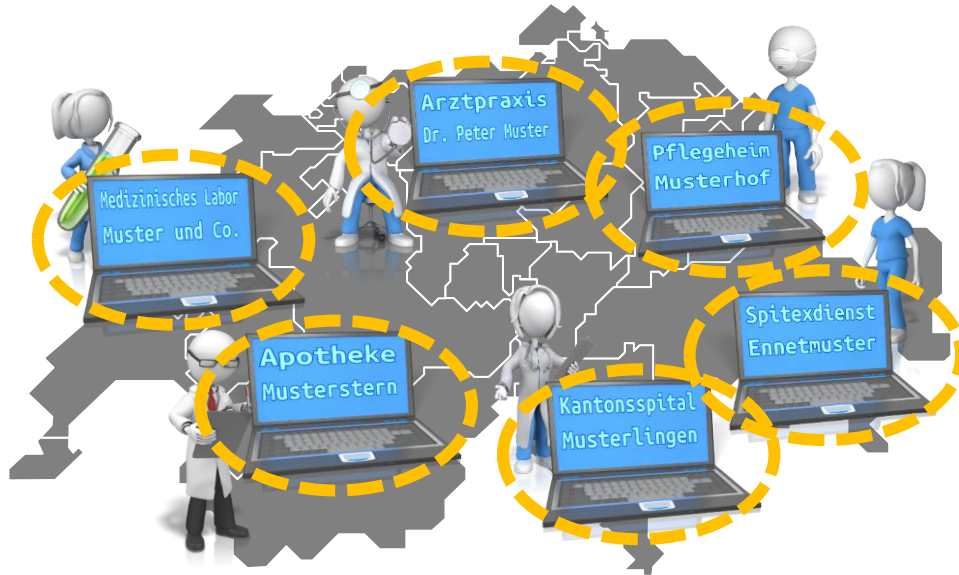
Champ d'action 3:

Habiliter à la numérisation

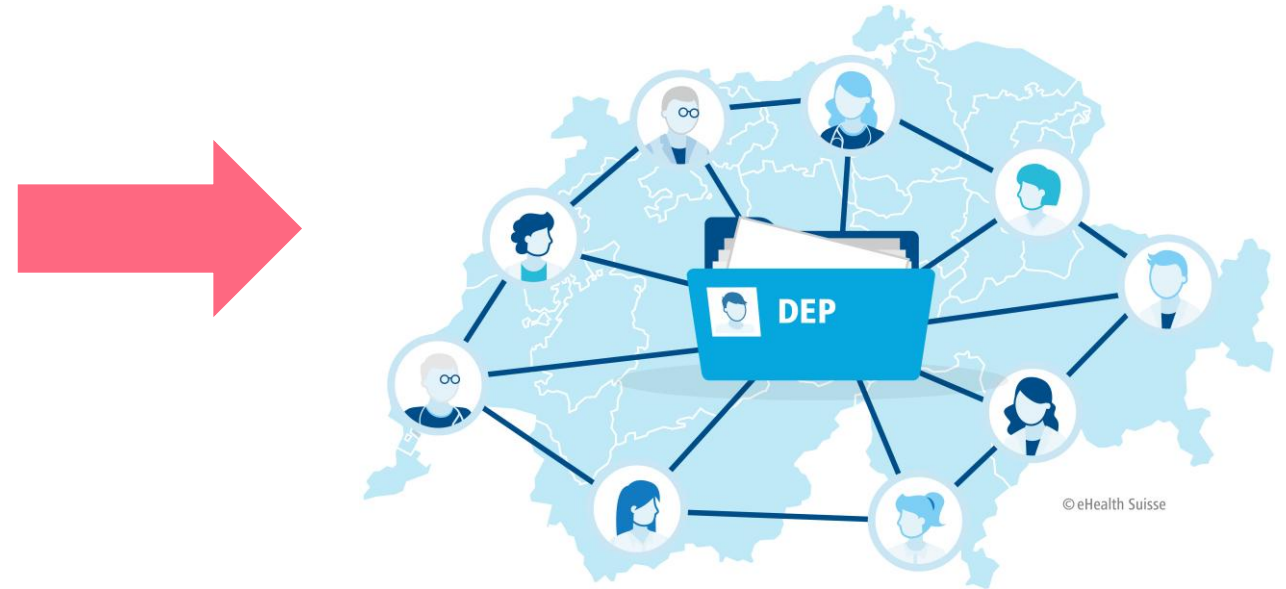
«Les personnes en Suisse sont numériquement compétentes et capables de traiter les données digitales des patients de manière responsable et en ayant conscience des risques.»

Objectifs du DEP

Mise en réseau avec le DEP



- Incompatibilité des systèmes
- Recours à des moyens d'envois alternatif (poste, email, fax)
- Risque d'erreur de transcription
- Coordination limitée



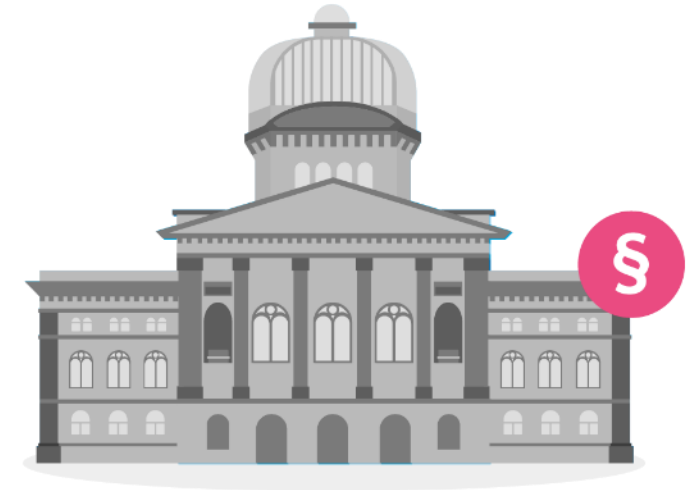
- Plateforme d'échange nationale
- Cadre légal clair
- Échange d'informations standardisé
- Soutient la coordination entre les différentes spécialités

Objectifs du DEP

Loi fédérale sur le DEP

Le dossier électronique du patient vise à...

- ✓ ... améliorer la qualité de la prise en charge médicale...
- ✓ ... améliorer les processus thérapeutiques...
- ✓ ... augmenter la sécurité des patients...
- ✓ ... accroître l'efficacité du système de santé et...
- ✓ ... encourager le développement des compétences des patients en matière de santé.



Un DEP pour toute la Suisse:

https://youtu.be/iSPDi8R3hmk?si=J1zLmVY7P_OxGlqX

ehealthsuisse
Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. **Fonctionnement du DEP**
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Dossiers médicaux informatisés et DEP

Différences



- Gestion par les institutions de santé
- Pas d'accès direct pour les patients
- Documents originaux
- Documents utiles à l'institution de santé: médicaux, administratifs, facturations, etc.



- Gestion commune des professionnels et des patients
- Accès direct pour les patients
- Les documents sont des copies
- Uniquement des documents médicaux, importants pour le suivi d'un traitement

Utilisatrices et utilisateurs du DEP

Les patients peuvent...



- ✓ consulter les données
- ✓ octroyer des droits d'accès (différenciés)
- ✓ vérifier les accès dans l'historique
- ✓ enregistrer leurs propres données
- ✓ désigner un représentant
- ✓ modifier les paramètres d'accès (d'urgence) et de confidentialité des documents

Utilisatrices et utilisateurs du DEP

Les professionnels de la santé peuvent...

- ✓ déposer des documents dans le DEP à tout moment
- ✓ consulter le DEP avec l'autorisation du patient
- ✓ consulter le DEP sans accès en cas d'urgence médicale
- ✓ nommer des assistants pour gérer le DEP au nom du professionnel de santé.



Plusieurs maladies – un seul DEP :

<https://youtu.be/J2Sa1HgoJr8?si=8XndGENyTzTJXAYw>



Documents et données

Quels documents vont dans le DEP ?



- Informations sur les médicaments
- Rapports (de sortie, de chirurgie)
- Diagnostics
- Résultats (examens, laboratoire, radiologie)
- Informations sur les allergies et les vaccinations
- Ordonnances (physiothérapie)



- Directives anticipées
- Carte de don d'organes
- Contact en cas d'urgence
- Anciens rapports et résultats importants (scannés)

Documents et données

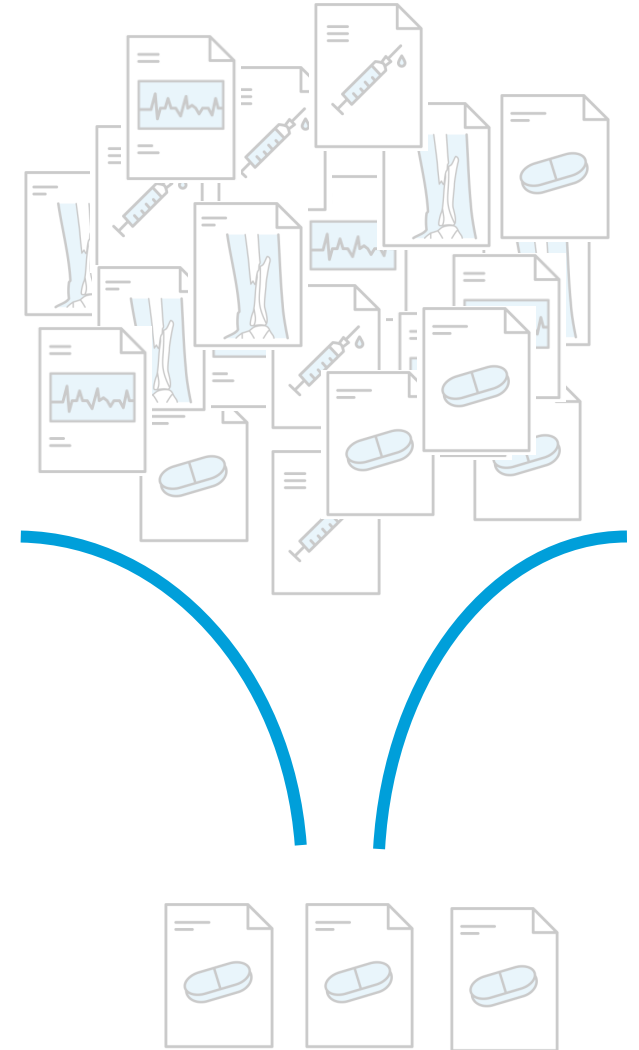
Classification et recherche

Les documents dans le DEP sont classifiés selon:

- Le type de documents
- La spécialité médicale
- L'auteur du document
- La date de création du document

Les documents peuvent être actualisés. Les versions précédentes sont disponibles dans l'historique.

Une description peut être ajoutée à l'intention du patient.



Documents et données

Données structurées



2024

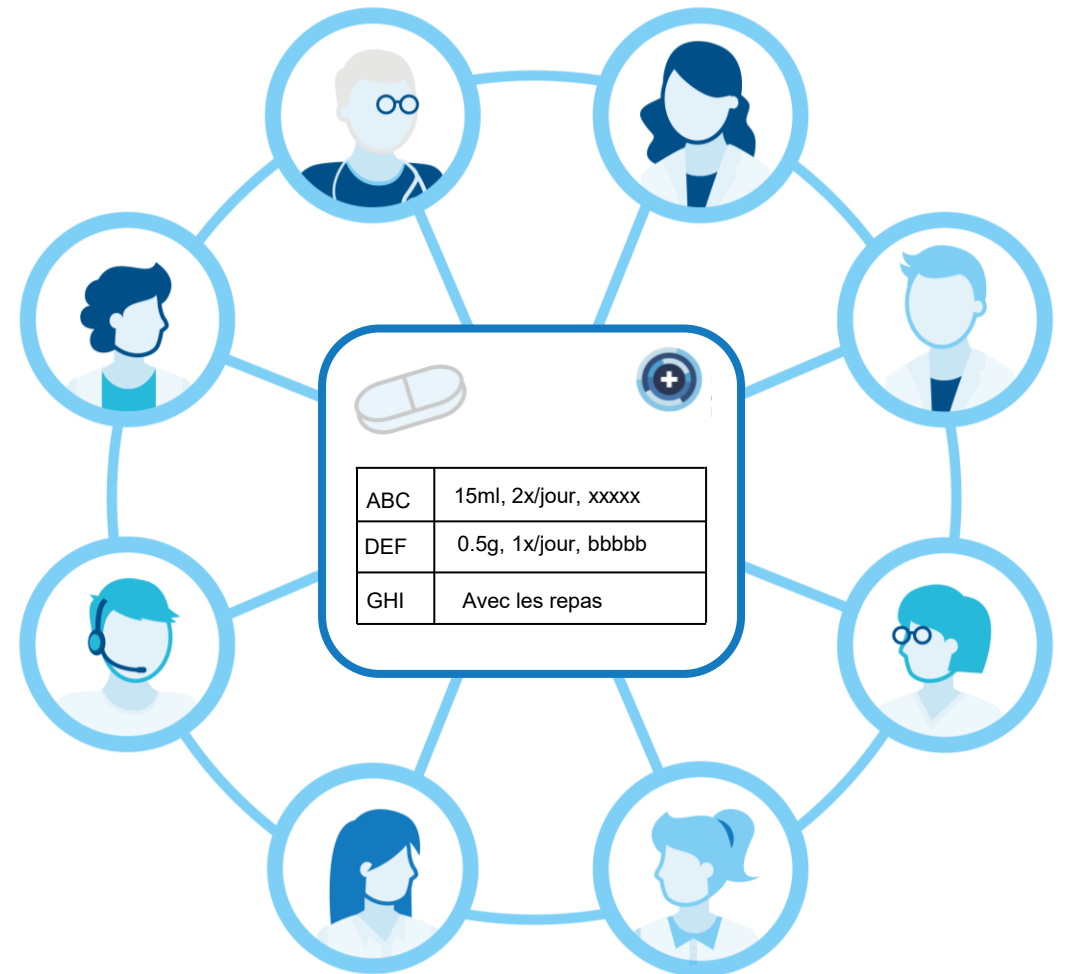
Carnet de vaccination
électronique

Davantage de formats d'échanges électroniques pour le plan de médication, les ordonnances, les allergies et intolérances, les rapports de transfert, les urgences, le carnet pédiatrique, les prescriptions de laboratoire, etc.

Documents et données

Interopérabilité

- Échange de données simple et automatisé entre les différents systèmes informatiques des établissements de santé.
- Les données peuvent être échangées et mises à jour par différents établissements de santé.
- Nécessité de normes techniques, syntaxiques et sémantiques.



Droits d'accès

Les patients décident

Patiente



Professionnels de la santé



Droit d'accès
Étendu



Droit d'accès
Normal



Sans
droit d'accès



Niveau de confidentialité
Normal



Niveau de confidentialité
Restreint



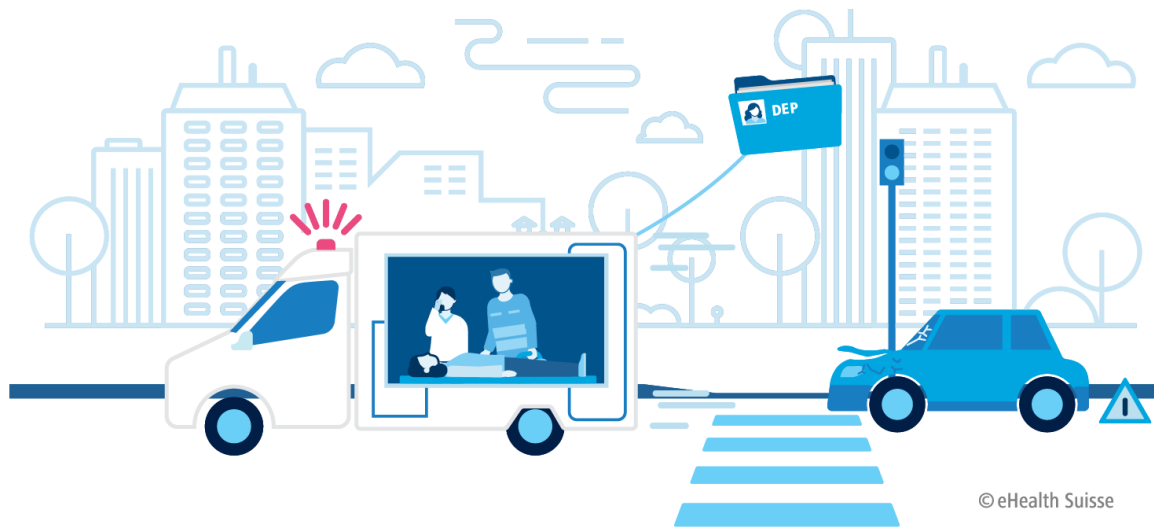
Niveau de confidentialité
Secret



Les professionnels peuvent **DÉPOSER** des documents dans le DEP à tout moment, sans droit d'accès ni demande préalable aux patients.

Droits d'accès

En cas d'urgence médicale



- Accès direct au DEP sans autorisation
- Les patients sont automatiquement informés de la consultation de leurs données en situation d'urgence (SMS/Email)
- Les patients peuvent étendre le droit d'accès d'urgence (niveau de confidentialité restreint) ou l'exclure



Le DEP en cas d'urgence :

https://youtu.be/qW5akgmXL9I?si=BLfIDv3Bp5mP_Nfl

Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Participants

Qui peut accéder au DEP et qui doit?

Seuls les professionnels de la santé en exercice et les patients peuvent accéder au DEP.

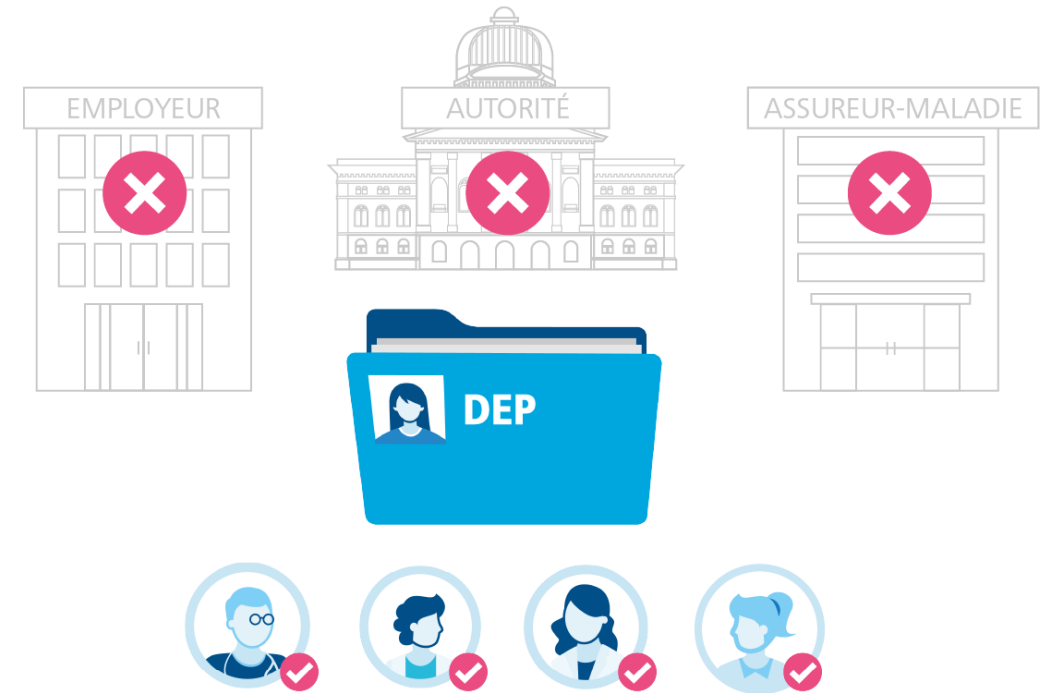
Connexion obligatoire :

- Hôpitaux, cliniques psychiatriques, cliniques de réadaptation, EMS et maisons de naissance
- Nouveaux cabinets médicaux admis : à partir du 1^{er} janvier 2022

Connexion volontaire:

- Domaine ambulatoire

La population (patientes et patients) est libre d'ouvrir un DEP ou non.



Mise en œuvre régionale avec un cadre légal national

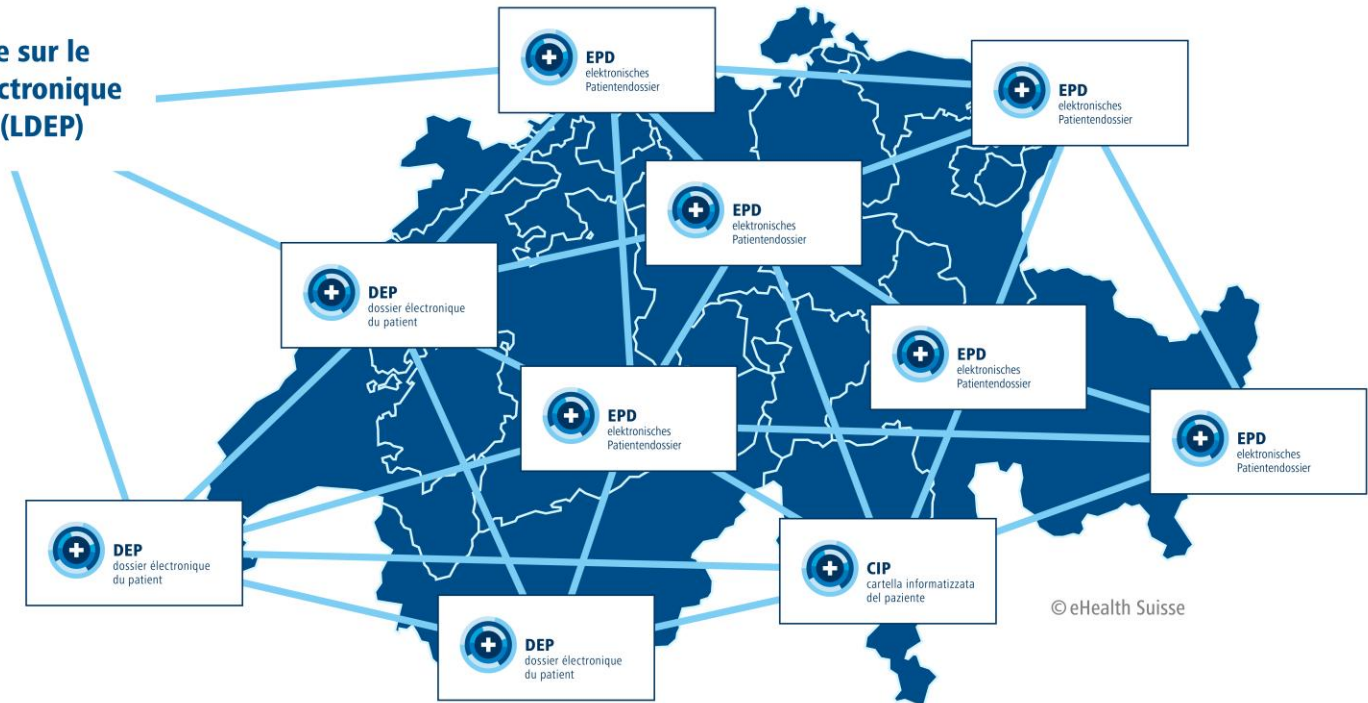
Fournisseurs DEP – Communautés (de référence)

«**Communauté**» = unité organisationnelle de professionnels de la santé et de leurs institutions

Seules les **communautés certifiées** sont adoptées dans l'«espace de confiance sécurisé»



Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)



© eHealth Suisse

Consulter la [liste des fournisseurs DEP certifiés](#)

Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Sécurité et protection des données

Exigences légales et contrôles

- Certification régulière des fournisseurs DEP avec plus de 400 exigences
- Identité électronique personnelle: identification sécurisée et authentification à 2 facteurs de tous les utilisateurs
- Tous les accès au DEP sont consignés
- Conservation des données cryptées en Suisse
- Canaux de communication sécurisés
- Contrôles de sécurité réguliers



A quel point le DEP est-il sûr ?

<https://youtu.be/KVw8Q6U-zl0>

[Fiche d'information Sécurité DEP \(e-health-suisse.ch\)](https://e-health-suisse.ch)

Questionnaire

« Vrai ou faux ? »



© eHealth Suisse

Discussion



© eHealth Suisse

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

Se connecter au DEP

Étapes

1. L'institution de santé devient membre d'une ou de plusieurs communautés (de référence)
2. Les professionnels de la santé de l'institution obtiennent une identité électronique valide pour le DEP (au niveau de sécurité exigé) (HIN, SwissID, TrustID, GenèveID, VaudID-Santé)
3. Les professionnels de la santé s'enregistrent comme utilisateur auprès de la communauté (de référence) de leur(s) institution(s) de santé
4. Les professionnels de la santé se forment à l'utilisation du DEP

Se connecter au DEP Via le portail d'accès Internet

[< Retour](#) Déposer un document

 *Veuillez sélectionner un fichier à importer

*Description :

*Classe de document :

*Type de document :

Commentaires :

*Code de confidentialité:

*Date de création:

Etat de suppression :

Code d'événement :

*Code de format :

Sexe :

*Type d'institution de santé:

*Langue:

*Spécialisation de l'institution:

Auteurs

Auteur #1

Nom :

Institution:

Information de contact :

Spécialité :

Avantage:

- Pas d'intégration technique

Inconvénients:

- **Importation manuelle** des documents dans le DEP
- **Surcroît** administratif et de temps



Solution transitoire (débuter avec le DEP)

Accéder au DEP

Via le systèmes d'information interne (intégration forte)

Inconvénient :

- Effort technique et financier unique

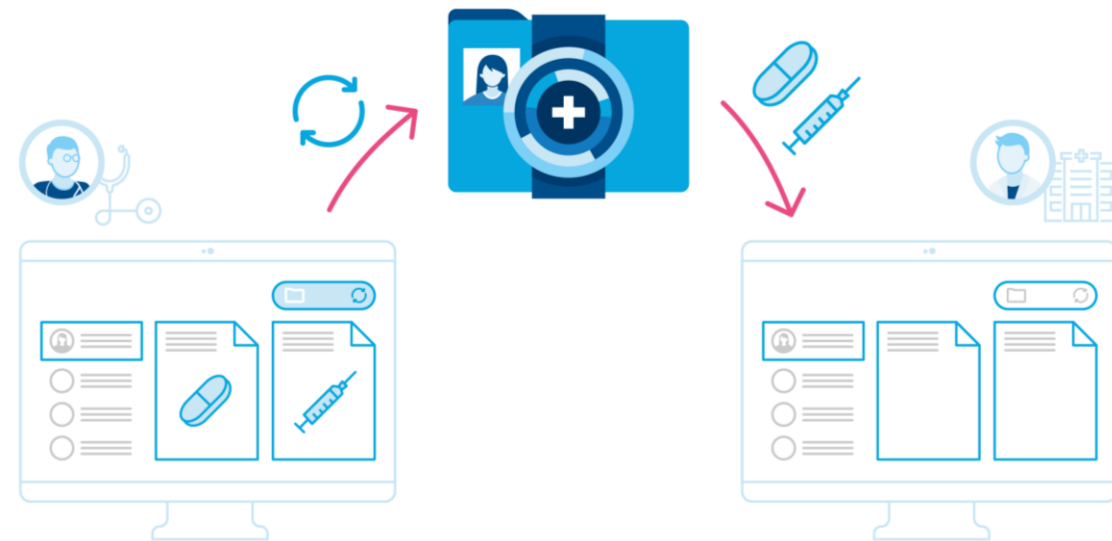
Avantage :

- Accès direct aux documents dans le DEP
- Pas de charge administrative supplémentaire
- Vérification automatique de l'existence d'un DEP
- Téléversement/téléchargement automatique des documents entre le DEP et le logiciel médical (en arrière-plan).

Demandez à votre fournisseur informatique d'intégrer le DEP en profondeur ou demandez à votre communauté de référence !

Aides et conseils aux fournisseurs de logiciels:

www.raccordement-dep.ch



Travailler efficacement avec le DEP:

https://youtu.be/fv0_3fVyddw?si=qoavM66Z_7JQuZ9C

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Se connecter au DEP
8. Un regard dans le futur

De la révision à la nouvelle loi (LDSan)

Le dossier électronique de santé (DES)



- Le DEP sera remplacé par le DES.
- Ouverture automatique d'un DES pour toutes les personnes résidant en Suisse – avec droit d'opposition
- Obligation d'adhésion pour tous les professionnels de la santé et tous les établissements de santé
- Répartition claire des tâches entre la Confédération, les cantons et les communautés
 - Confédération : responsable de l'infrastructure technique du système DES, de la protection et de la sécurité des données
 - Cantons : responsables des coûts d'exploitation courants, de la mise en œuvre du modèle du consentement présumé et de la surveillance des professionnels de la santé et des établissements de santé

De la révision à la nouvelle loi (LDSan) Le dossier électronique de santé (DES)



- Communautés : accompagnement et assistance aux titulaires d'un DEP ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux établissements de santé
- Le DES fera partie intégrante de l'espace de données de santé numérique (Swiss Health Data Space – SwissHDS)
- Le système DES devrait être mis en service en 2030.

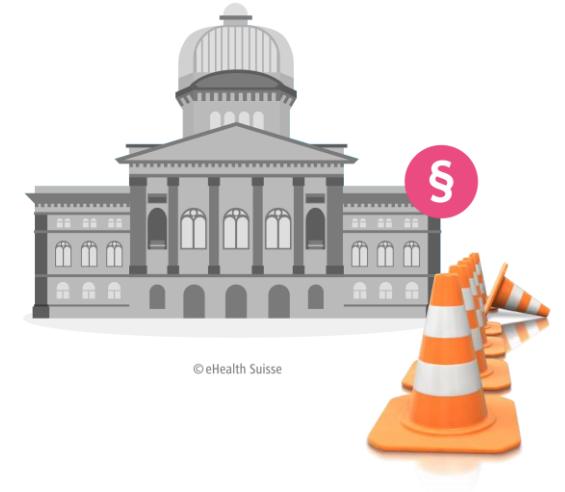
DES – de la révision complète à la nouvelle loi

De la révision à la nouvelle loi (LDSan)

Phase de transition

- La loi actuelle (LDEP) reste en vigueur.
- Les DEP peuvent toujours être ouverts.
- Les utilisateurs du DEP peuvent continuer à l'utiliser.
- Le DEP continue d'évoluer (données structurées basées sur des normes internationales (FHIR)).
- L'identité électronique nationale (e-ID) comme moyen d'identification supplémentaire pour accéder au DEP – probablement à partir de fin 2026.

Après l'entrée en vigueur de la LDSan, les données du DEP seront transférées vers le nouveau système (DES).



Test en ligne

Testez vos connaissances sur le DEP

<https://www.dossierpatient.ch/quizzes/test-connaissances-professionnels>

Discussion





DEP
dossier électronique
du patient

Merci de votre attention!

www.dossierpatient.ch